



Maidières, le 14/09/2022

Procès-verbal de séance du 13 septembre 2022 à 20h30

Présents

Gérard BOYÉ, Chantal CLEMENT, Michèle KITTLER, Jean-Luc MARIN, Jean-Louis MONTEIRO, Dimitri OLIVIER, Stéphane QUENELLE, Kévin ROUSSEL, Patrice THOUVENOT, Laurence VARINOT, , Claude VOIRET, Denise VORTEMANN, Florence WSZEDYBYL,

Absent(s) Excusé(s)

Floriane ANDRE ayant donné pouvoir à Laurence VARINOT ;
Jennifer BERVARD/GAUTHIER ayant donné pouvoir à Gerard BOYE
Stéphanie KLEIN-CITRO ayant donné pouvoir à Florence WSZEDYBYL
Patrice THOUVENOT ayant donné pouvoir à Michele KITTLER
Philippe VIEILLEFOSSE ayant donné pouvoir à Claude VOIRET
Yusuf CELEBI : Absent non excusé
Joelle SCHOOR : Absente excusée

Ordre du jour

La séance s'est tenue à la salle du conseil municipal, en mairie.

Les travaux de secrétariat sont assurés par Michele KITTLER. Le quorum est atteint au début de la séance ainsi que lors des votes.

1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Juin 2022

Le dernier Conseil Municipal en date s'est tenu le 14 juin 2022 à la salle du conseil municipal

Résultat du Vote :

Votants : 17

Pour : 17

Compte rendu approuvé à l'unanimité

2- Dénomination voie, lotissement, adressage

Monsieur le maire propose à l'assemblée comme dénomination : **11 clos des bergeries** et précise qu'en ce qui concerne la numérotation cela relève d'un arrêté du maire.

Monsieur le maire propose de nommer le passage des jardins de Cazenove à l'avenue Leclerc « **allée Huguette VOUAUX** » en souvenir de son engagement au sein de la commune lors de ses quatre mandats de maire de 1974 à 2001.

Résultat du vote :

Votants : 17
Pour : 17
Proposition adoptée à l'unanimité

3- Création de poste remplaçante directrice accueil périscolaire :

Un poste de directrice accueil périscolaire sous le grade d'adjoint d'animation territorial de 34h hebdomadaire est à créer pour la période du 03 octobre 2022 au 14 avril 2023 pour assurer le remplacement de la directrice durant son congé maternité.

Résultat du vote :

Votants : 17
Pour : 17

4- Transferts de crédits :

Acquisition d'une débroussailleuse : 1500.00 €
Du Chapitre 23 cpte 2315 (trottoirs Eisenhower)
Au chapitre 21 cpte 2188 (débroussailleuse)

Acquisition de matériel pour ECOLES et PERISCOLAIRE : 2000.00 €
Du Chapitre 23 cpte 2315 (trottoirs Eisenhower)
Au Chapitre 21 cpte 2184 (acquisition mobilier)

Jeux extérieurs : 5000.00 €
Du Chapitre 23 cpte 2315 (trottoirs Eisenhower)
Au Chapitre 21 compte 2115 (jeux extérieurs)

M. Dimitri OLIVIER : pour ce chapitre monsieur OLIVIER s'interroge sur le bien-fondé du choix de la société SERIN

Réponse de M. BOYE Gerard Maire : les travaux d'installation des jeux devant être terminés pour la rentrée des classes et face à l'absence des 2 agents à cette période (1 en congés annuels et la seconde absence imprévue pour cause de naissance), il a donc été fait appel à la société SERIN.

Résultat du vote :

Votants 17
Pour : 17

Informations diverses :

- Prévoir l'organisation de la remise des prix du concours des « MAISONS FLEURIES »
- La subvention DETR a été attribuée pour un montant de 27 630€ HT en date du 03/08/2022
- Un point a été effectué sur les animations proposées dans la commune. Les associations semblent satisfaites du bilan
- Une rencontre doit avoir lieu prochainement avec Mr LATAZE société ALTEREO concernant l'étude relative au transfert de compétence et des aménagements nécessaires à effectuer sur la commune (changements de compteurs ou conduites en plomb)

Fin de séance : 21h40